

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017

2017 DAC 391 Subvention (15.000 euros) à l'association Maison de la Culture Yiddish Bibliothèque Medem (10e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 septembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Maison de la Culture Yiddish-Bibliothèque Medem ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement, en date du 18 septembre 2017 ;

Sur rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Maison de la Culture Yiddish-Bibliothèque Medem 29, rue du Château d'eau 75010 Paris. 2017-01156 21001.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2017 de la Ville de Paris rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, fonction 33, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO